



CLUB de TIR de la POLICE NATIONALE

Association Loi 1901 - Société de Tir n° 28 97 406

Cher(e) adhérent(e),

Vous êtes cordialement invité(e) à assister à l'**Assemblée Générale et élective du CTPN Réunion**, qui se tiendra **le samedi 14 septembre 2024** à 9h, au **Stand de Tir du PORT**.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale et élective:

- APPEL ET ÉMARGEMENT DES ADHÉRENTS.
- DÉSIGNATION DES ASSESSEURS ET SCRUTATEURS
- VÉRIFICATION DES POUVOIRS.
- OUVERTURE DE LA SÉANCE.
- RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.
- RAPPORT D'ACTIVITE DU CLUB.
- RAPPORT FINANCIER- APPROBATION.
- AFFECTATION DU RÉSULTAT- APPROBATION
- VŒUX DES ADHERENTS (Exprimés avant le 04 septembre 2024.)
- QUESTIONS DIVERSES.
- **ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA MANDATURE 2024/2028**
(Comme prévu par l'article 12 des statuts de l'association, l'ensemble du Comité Directeur est à renouveler, à cette occasion, 11 postes sont à pourvoir).

Rappels des statuts du CTPN Réunion concernant l'élection du Comité Directeur pour la mandature 2024-2028 :

Article 11 : Est éligible au Comité Directeur, toute personne de nationalité française, âgée de 18 ans au moins au jour de l'élection, membre licencié de l'association depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations sous réserve des conditions de l'article 9.

Article 12 : Les membres du Comité Directeur sont élus pour quatre (4) ans renouvelables entièrement les années olympiques, ils sont rééligibles. En cas de vacance du poste de Président, le Comité Directeur procédera à l'élection au scrutin secret d'un membre dudit Comité.

Les **candidatures au Comité Directeur**, ainsi que les **questions diverses** que vous souhaitez voir aborder en détail au cours de l'Assemblée doivent être adressées par écrit avant le 04 septembre 2024.

- Soit par email à l'adresse : administration-ctpn@ctpn-reunion.com
- Soit au Stand de Tir, en main propre auprès d'un responsable aux heures d'ouvertures du Club le samedi.

Il est impératif que vous soyez présents ou que vous vous fassiez représenter à cette assemblée en utilisant le pouvoir ci-après (*Représentation limitée par l'article 18 des statuts à 5 pouvoirs par adhérent*).

Si le quorum n'était pas atteint le 14 septembre, une deuxième assemblée se tiendrait le samedi 28 septembre 2024, sans condition de quorum, avec dans les deux cas fermeture du pas de tir.

Bien cordialement Le Secrétaire



Assemblée Générale et électorale du CTPN Réunion du 14 septembre 2024

PROCURATION

Je soussigné(e) (Nom Prénom)

.....

Membre du CTPN Réunion et à jour de mes cotisations, donne procuration à M - Mme (Nom Prénom)

.....

Membre du CTPN Réunion à jour de ses cotisations, en vue de me représenter à l'Assemblée Générale et électorale du CTPN Réunion qui se tiendra au Stand de Tir du Port samedi 14 septembre 2024 et de voter en mes nom et place les décisions à prendre au cours de cette assemblée.

A

Le

Signatures :

Le mandant :

*Précédée de la mention « **bon pour pouvoir** »*

Le mandataire :

*Précédée de la mention « **bon pour acceptation** »*